

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE S: coef. 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets d'histoire
de la première partie et UN des deux sujets de géographie
de la deuxième partie*

**(La feuille annexe sur laquelle le candidat réalise le croquis de géographie
est à agraffer avec la copie.)**

Première partie

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

Les évolutions politiques en France de 1958 à nos jours.

Chronologie indicative :

Septembre 1958 : présentation de la nouvelle constitution par Charles de Gaulle, place de la République à Paris
Avril 1969 : démission de Charles de Gaulle
1974 : abaissement de la majorité électorale à 18 ans
Mai 1981 : dissolution de l'Assemblée nationale par François Mitterrand
Mars 1986 : victoire de la droite aux législatives
1995 : élection de Jacques Chirac
1997 : dissolution de l'Assemblée nationale
Juin 2000 : loi parité hommes/femmes dans certaines élections
Avril 2002 : J. M. Le Pen accède au second tour des élections présidentielles

SUJET II.

COMPOSITION

Les décolonisations et les tentatives d'organisation des Etats nouvellement indépendants jusqu'aux années 1970.

Chronologie indicative :

1945 : émeutes à Sétif en Algérie
1947 : indépendance de l'Inde
1952 : le terme « Tiers monde » est utilisé pour la première fois par Alfred Sauvy
1955 : conférence de Bandoung
1960 : création de l'O.P.E.P.
1964 : première conférence de la C.N.U.C.E.D.
1973 : définition d'un Nouvel ordre économique international au 4^e sommet des pays non-alignés à Alger
1975 : conférence Nord-Sud
convention de Lomé entre la C.E.E. et 46 pays A.C.P.

SUJET III.
ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Le rôle des États-Unis dans la recherche d'un nouvel ordre mondial de 1991 à nos jours.

Liste des documents :

Document n° 1 : le nouvel ordre mondial.

Document n° 2 : la présence des États-Unis dans le monde.

Document n° 3 : Bill Clinton, Yasser Arafat et Yitzhak Rabin lors de la signature des accords de Washington en 1993.

Document n° 4 : état de la ratification du Protocole de Kyoto en 2008.

Document n° 5 : une critique de l'intervention américaine en Irak.

Questions

Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quels sont les deux fondements du nouvel ordre mondial selon George Bush senior (document 1) ?
2. Quels sont les manifestations et les instruments de la domination des États-Unis depuis 1991 (documents 2 et 3) ?
3. Quel autre aspect de la position des États-Unis face aux problèmes internationaux le document 4 révèle-t-il ?
4. Quelles formes prend le refus de la domination des États-Unis (documents 2 et 5) ?

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : **Le rôle des États-Unis dans la recherche d'un nouvel ordre mondial de 1991 à nos jours.**

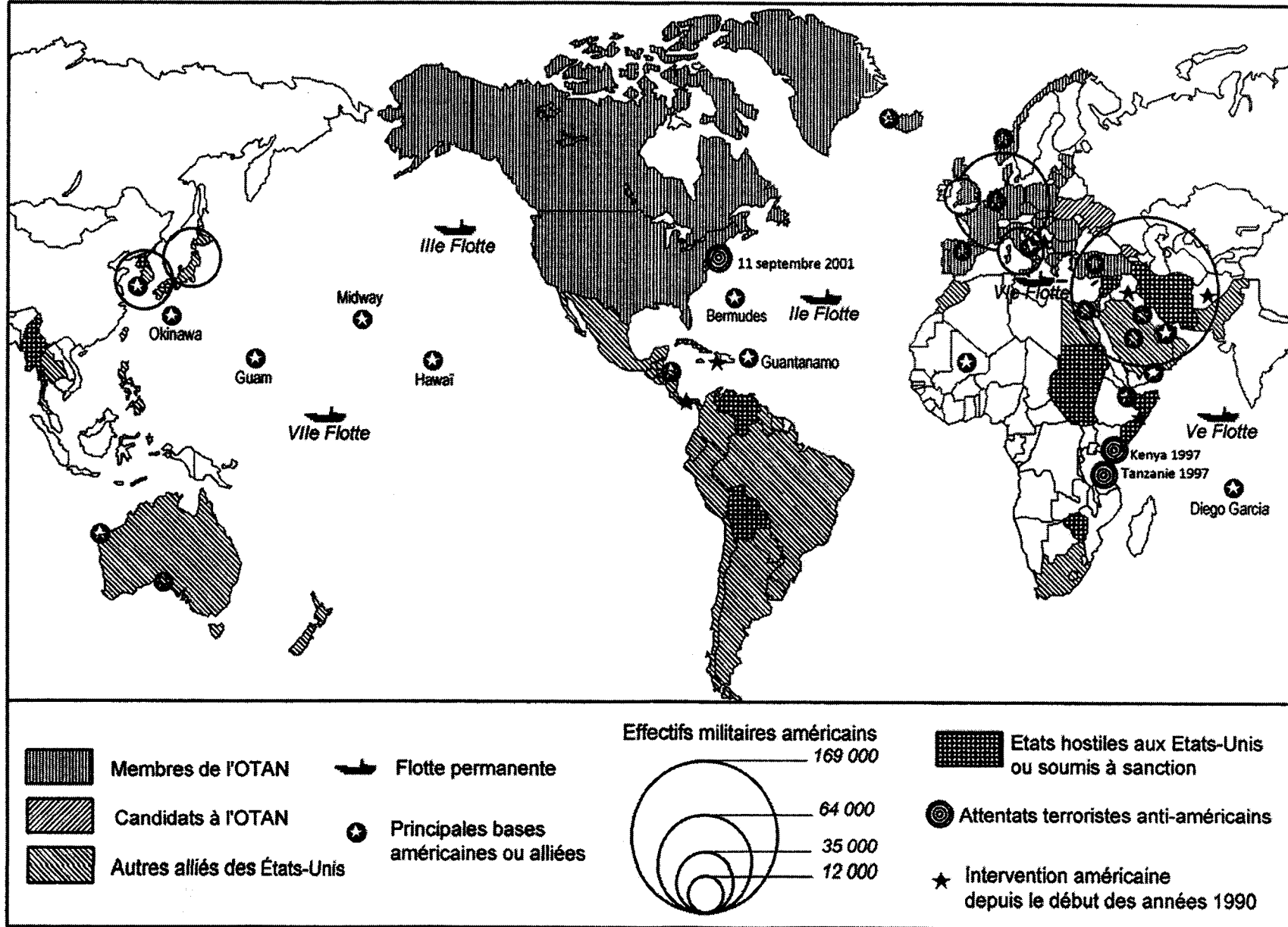
Document n°1 : « le nouvel ordre mondial ».

La guerre du Golfe ne visait pas uniquement à contrecarrer l'agression irakienne et à libérer le Koweït : elle avait également de vastes implications pour le monde naissant de l'après-guerre froide [...]. Le type de recours à la force que nous choisirions devait pouvoir tenir lieu de modèle international. (...) Et il nous était apparu, de surcroît, que les États-Unis ne devaient pas agir seuls, une approche multilatérale nous semblant préférable à toute autre démarche.

Cette indispensable internationalisation de la réaction à l'Irak nous conduisit immédiatement à en appeler aux Nations Unies qui pouvaient seules mobiliser l'opinion mondiale derrière les principes que nous souhaitions instituer en conférant le sceau de la légitimité à nos efforts. [...] Mais nous n'étions pas certains pour autant que le Conseil de sécurité déciderait de résister énergiquement à cette agression et nous ne voulions pas non plus que l'organisation et la conduite de la guerre nous échappent : s'il était important pour nous de marcher la main dans la main avec le reste du monde, il importait encore plus à nos yeux d'avoir la haute main sur tout ce qui viendrait à se passer [...]. Non seulement les États-Unis reconnurent à l'occasion de ce conflit qu'une responsabilité particulière leur incombait chaque fois que des défis internationaux devaient être relevés, mais leur aspiration au *leadership* mondial fut largement entérinée par les autres nations : la crédibilité et l'influence politique de notre pays en furent considérablement accrues.

George BUSH (senior), Brent SCOWCROFT,
À la Maison-Blanche : quatre ans pour changer le monde,
Paris, Odile Jacob, 1999

Document n° 2 : la puissance géopolitique des États-Unis au début du XXI^e siècle.



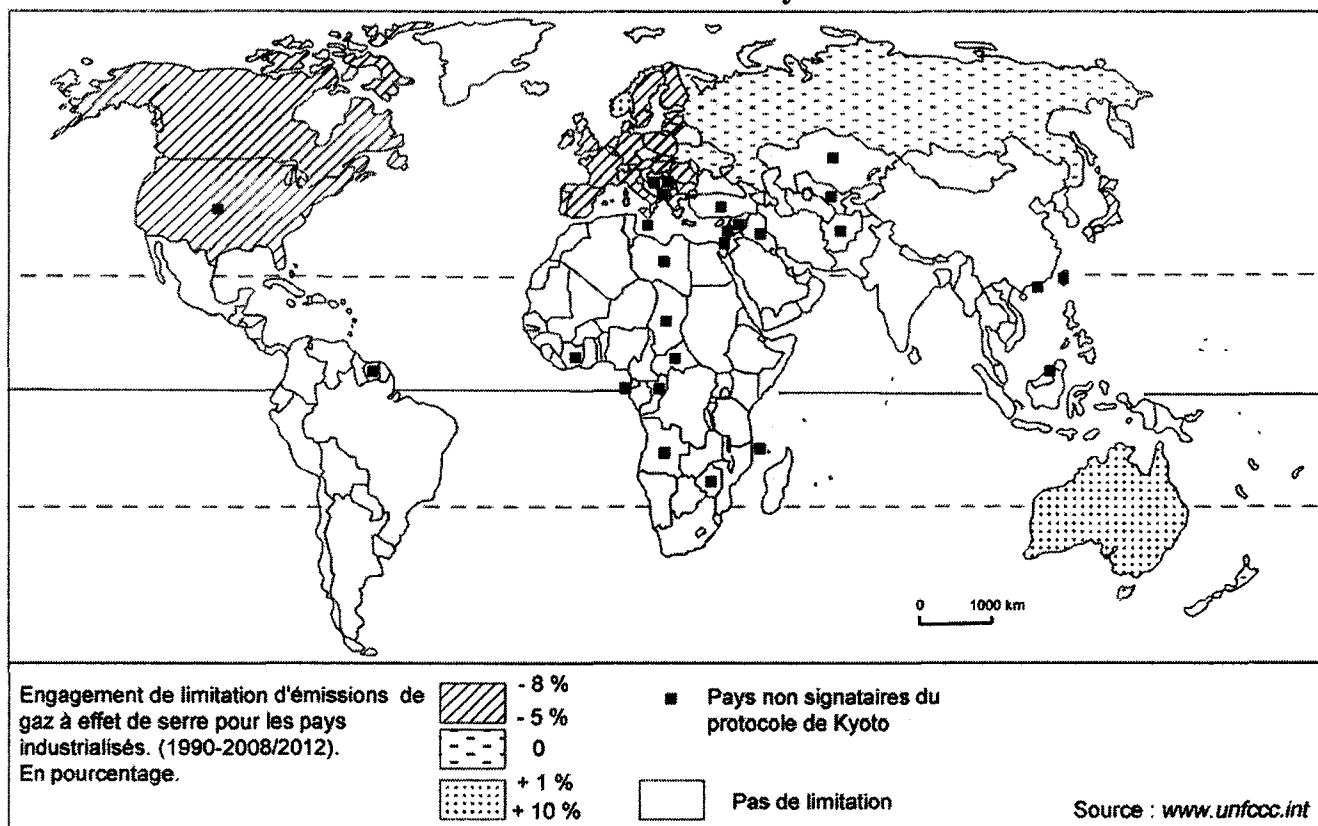
Source : d'après l'atlas du *Monde diplomatique*. Hors série, février 2006

Document n°3 : Bill Clinton, Yasser Arafat et Yitzhak Rabin lors de la signature des accords de Washington en 1993.



Photo : J. David, Ake/AFP/Getty Images

Document n°4 : état de la ratification du Protocole de Kyoto en 2008.



Document n° 5 : une critique de l'intervention américaine en Irak.

Les Nations Unies viennent de traverser l'une des épreuves les plus graves de leur histoire. Le respect de la Charte, l'usage de la force ont été au cœur du débat. Engagée sans l'autorisation du Conseil de sécurité, la guerre a ébranlé le système multilatéral. Cette crise assumée, notre organisation reprend sa marche en avant. Car c'est avant tout dans cette enceinte, creuset de l'ordre international, qu'il nous revient d'exercer notre responsabilité à l'égard du monde et devant les générations futures. Dans un monde ouvert, nul ne peut s'isoler, nul ne peut agir au nom de tous et nul ne peut accepter l'anarchie d'une société sans règle. Il n'y a pas d'alternative aux Nations Unies. [...] Le multilatéralisme est essentiel, car il assure la participation de tous à la gestion des affaires du monde. Il garantit la légitimité et la démocratie, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de décider du recours à la force ou d'édicter des normes universelles. [...]

La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité est dévolue au Conseil de sécurité. Il est donc essentiel à sa légitimité que sa composition reflète l'état du monde. L'élargissement s'impose à de nouveaux membres permanents, car la présence de grands pays est nécessaire. La France pense naturellement à l'Allemagne et au Japon, mais aussi à quelques grands pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. [...] Cette réforme doit s'accompagner d'un renforcement de l'autorité du Conseil. C'est à lui qu'il appartient d'encadrer le recours à la force. Nul ne saurait s'arroger le droit d'utiliser la force unilatéralement ou préventivement. Mais à l'inverse, confrontés à des menaces accrues, les Etats doivent pouvoir être assurés que le Conseil dispose de moyens appropriés d'évaluation et d'action collective, et qu'il a la volonté d'intervenir.

Discours du président français Jacques CHIRAC à l'ONU, 23 septembre 2003

Deuxième partie

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE :

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés.

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I.

Organisation de l'espace et problèmes de la mégalopole japonaise.

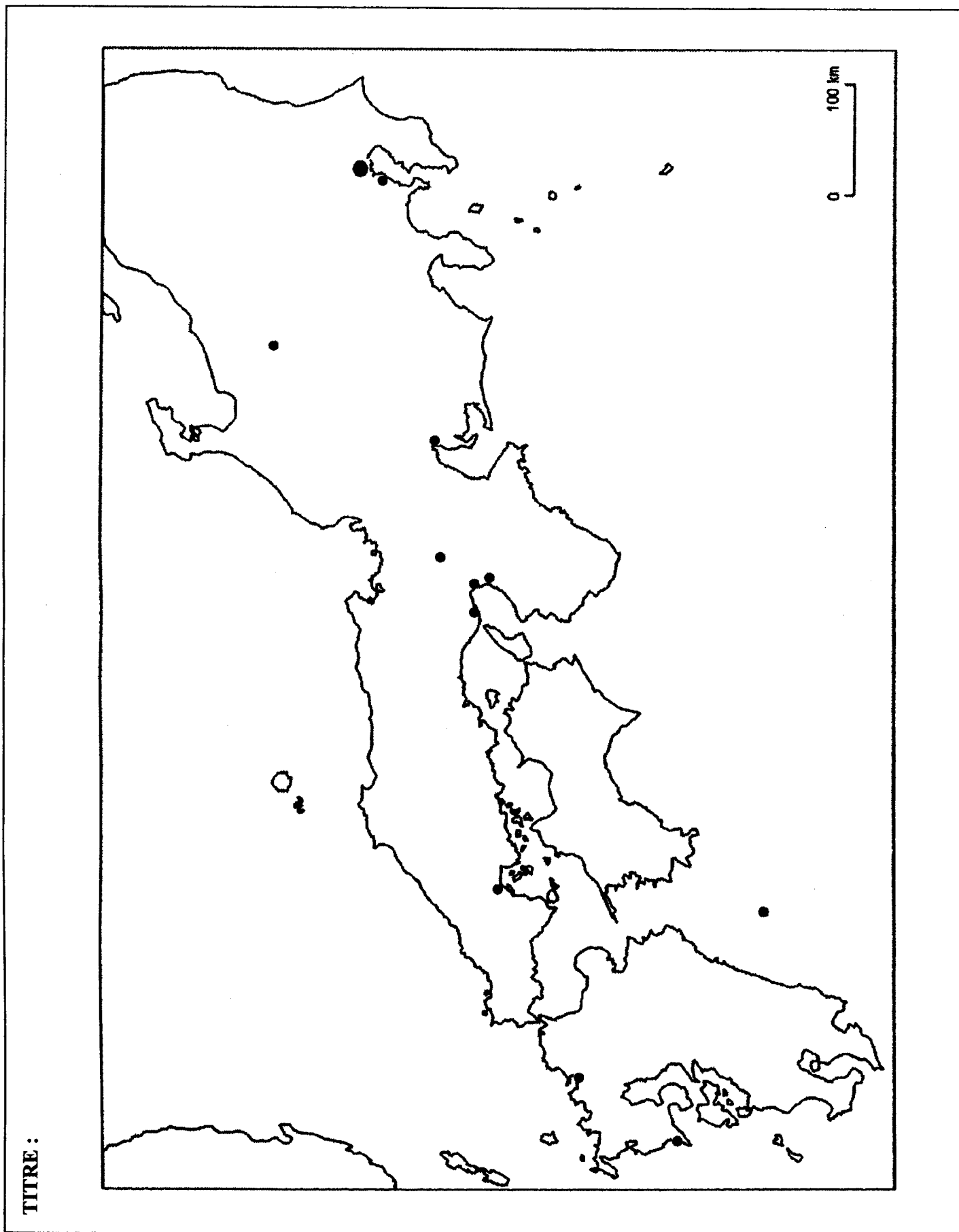
Utiliser le fond de carte page 9.

SUJET II

Une interface Nord-Sud : l'espace méditerranéen.

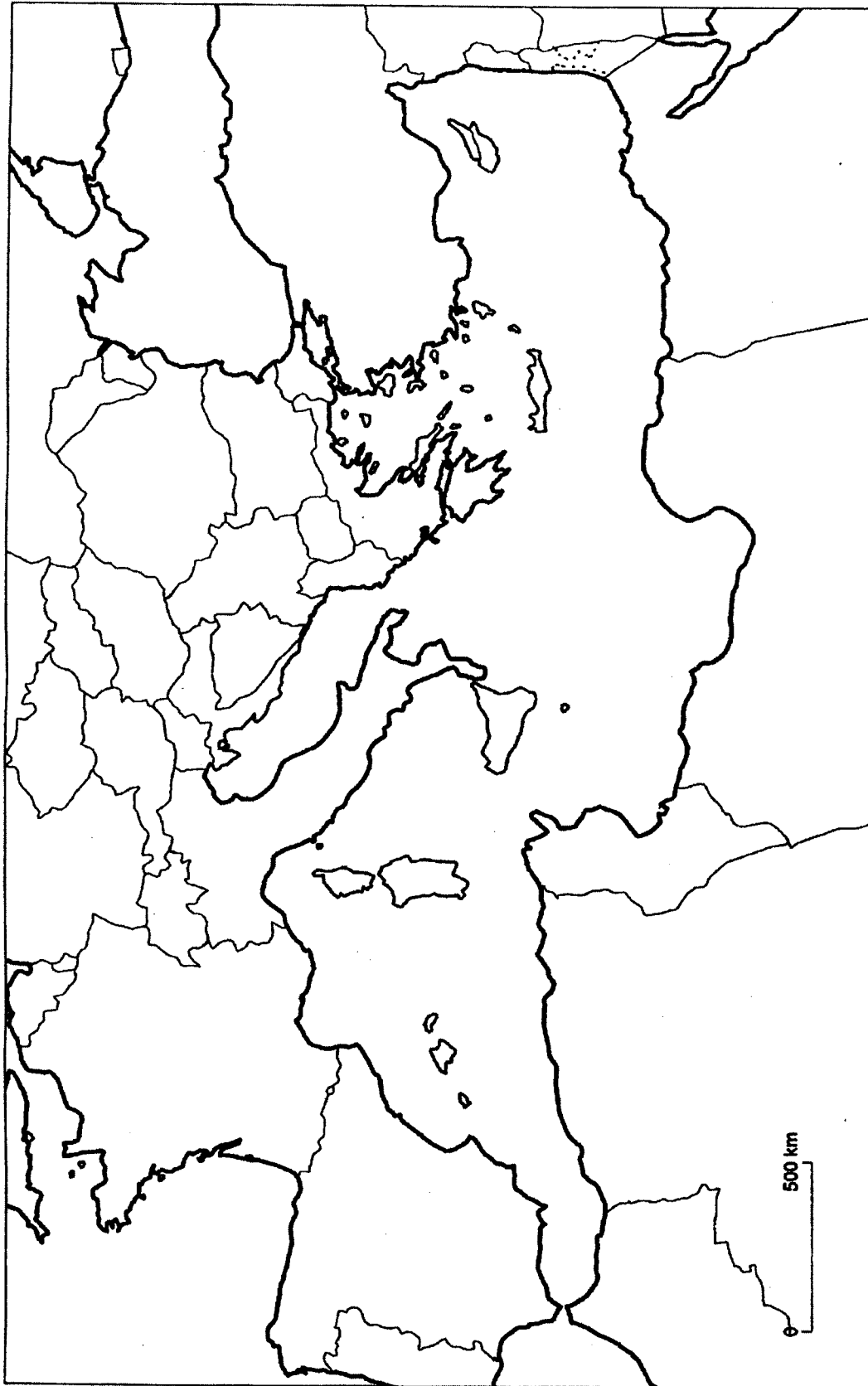
Utiliser le fond de carte page 10.

Voir feuilles annexes, pages 9/10 et 10/10



TITRE :

LEGENDE :



TITRE :

LEGENDE :